

Une lettre de Mgr Bégin

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

Québec, 1er décembre 1895.

Au R. P. Ange Le Doré, supérieur-général des Eudistes :

Mon Révérend Père,

Je viens de terminer la lecture de votre dernière brochure sur l'*Attitude passive des Congrégations religieuses en présence de la loi d'abonnement* ; je l'ai littéralement dévorée, absorbée tout d'un trait, et je m'empresse de vous offrir mes plus cordiales félicitations. Vous avez noblement et victorieusement défendu la cause des religieux, qui est en même temps la cause de la justice, de la religion et de la patrie. Qui oserait, après vous avoir lu, soutenir un instant que le gouvernement de la République française n'est pas coupable d'une monstrueuse injustice et ne persécute pas l'Église à outrance ? Votre argumentation ne laisse aucune place à la réplique ; il faut, ou en adopter les conclusions, ou abdiquer le bon sens le plus vulgaire.

J'espère que votre travail, admirable à tous égards, produira d'excellents résultats ; il fera comprendre à tout homme de bonne foi que vos gouvernants ne sont mus que par la haine de la religion, et qu'il faut réagir fortement contre ces politiciens haineux et éhontés. Ce qu'il faut à la France catholique, comme vous le dites si bien, ce ne sont pas seulement de beaux discours, mais ce sont surtout des actes. Ne sera-t-il donc jamais possible de liguer ensemble tous les évêques, tous les religieux, tous les éléments sains de notre vieille et chère mère patrie ! C'est là ce que je demande au bon Dieu tous les jours ; puissent mes vœux être exaucés ! Si vous obteniez cette union compacte, vous seriez invincible. Je compte beaucoup sur votre vigoureuse attitude pour secouer les timides, réveiller les endormis et opérer une salutaire réaction en faveur de la justice si indignement outragée.

Veuillez agréer, etc.

† L. N., *Arch. de Cyrène,*
Administrateur.